

CONDITIONS DE VENTE

La vente se fait au comptant et les acquéreurs paient les frais de vente de 22 % TTC en sus des enchères. La vente est conclue dès l'adjudication prononcée par le commissaire-priseur, sans faculté de rétractation pour quelque motif que ce soit ; les risques du bien vendu sont immédiatement transférés à l'acheteur. Le plus offrant et dernier enchérisseur est l'adjudicataire. En cas de double enchère constatée par le commissaire-priseur, l'objet peut être remis en vente.

. **Les enchérisseurs peuvent participer à la vente au moyen d'un ordre d'achat ou par téléphone** : il convient d'en faire la demande par écrit accompagné d'un relevé d'identité bancaire et de deux pièces d'identité au moins deux jours avant la vente. Dans le cadre de ce service gracieux la responsabilité d'Enchères Pays de Loire ne peut être engagée à quelque titre que ce soit. Les ordres d'achat sont exécutés au meilleur prix possible. Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Les personnes ainsi enregistrées peuvent connaître et faire rectifier les données les concernant, ou s'opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de leur pièce d'identité à Enchères Pays de Loire.

. **Les incidents de paiement sont déclarés au Registre central de prévention des impayés des commissaires-priseurs.** Enchères Pays de Loire, adhérente au registre, peut exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes conditions générales. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev, 15 rue Freycinet – 75016 Paris. Les acheteurs défaillants consentent expressément à ce que l'incident et leur nom soient rendus publics par tout moyen, et ne peuvent se prévaloir d'aucun droit sur le bien impayé. À défaut de paiement par l'adjudicataire dans le délai de 45 jours, Enchères Pays de Loire peut procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. Enchères Pays de Loire peut réclamer à l'adjudicataire des intérêts au taux légal majoré de dix points et le remboursement des coûts de traitement administratif engendrés par son retard.

. **Les paiements en espèces sont limités** à 1000 € pour les particuliers résidents français, 15000 € pour les particuliers résidents étrangers et 750 € pour les professionnels. Si l'acquéreur achète plusieurs lots dans une même vente, la limite s'entend pour l'ensemble des lots.

. La délivrance des objets adjugés s'effectue sur le lieu de la vente après complet paiement par l'adjudicataire. **Les expéditions et emballages éventuels sont faits à la demande expresse de l'acheteur, à ses risques et périls, sous son entière responsabilité et après encaissement effectif du règlement.** Tous les lots ne sont pas susceptibles d'être expédiés : Enchères Pays de Loire pourra renseigner les adjudicataires à cet égard préalablement à la vente.

. La participation à une vente organisée par Enchères Pays de Loire, opérateur de ventes volontaires agréé sous le numéro 2002-167, emporte l'adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente.

Enchères en direct via www.interencheres-live.com

Pas de majoration des frais habituels pour les lots judiciaires - Pour les lots volontaires majoration de +3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres-live.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres-live.com communique au commissaire-priseur tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. Enchères Pays de Loire SARL se réservent de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez Enchères Pays de Loire SARL, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte

bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,60% TTC) pour les lots volontaires. Pour les lots judiciaires cette majoration n'est pas appliquée. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge Enchères Pays de Loire SARL] de toute responsabilité concernant l'envoi.

Ordres d'achat secrets via www.interencheres-live.com

Pas de majoration des frais habituels pour les lots judiciaires - Pour les lots volontaires majoration de +3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).

Enchères Pays de Loire SARL n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres déposés via www.interencheres-live.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez Enchères Pays de Loire SARL, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,60% TTC) pour les lots volontaires. Pour les lots judiciaires cette majoration n'est pas appliquée. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge Enchères Pays de Loire SARL de toute responsabilité concernant l'envoi.